

PROGRAMME DE FORMATION

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) Concepteur

Présentation théorique de la réglementation avec une mise en application immédiate sous la forme de courts QCM ou de cas pratiques simples.

Public et pré-requis

- Responsable de projet chargé d'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT)
- d'analyser leurs réponses
- de procéder ou faire procéder à des investigations complémentaires sur les réseaux situés au droit des travaux
- d'annexer au dossier de consultation des entreprises puis au marché de travaux les informations utiles sur les réseaux
- de procéder ou faire procéder au marquage piquetage des réseaux enterrés, d'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux
- Savoir lire et écrire le Français

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

1 jour soit 7 heures (incluant l'évaluation des connaissances)

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de découverte basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- Théorie et mises en situation adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle de chacun
- Exposés Interactifs
- Alternance d'apports théoriques, d'exposés illustrés, d'études de cas et d'exemples de questions issues du guide technique
- 1 livret pédagogique par stagiaire
- Formation dispensée en français

Objectif

Cette formation inclut la préparation à l'examen AIPR Concepteur et assure au stagiaire une présentation de 5 heures :

- Sur la connaissance et maîtrise la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Sur l'analyse du contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR Concepteur

Contenu

Réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Présentation de la réforme anti-endommagement
- Qu'est ce que la DT, la DICT et l'AIPR ?
- Les acteurs et leur rôle : responsable de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre...
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes et points importants de la réforme

- Les principes de l'évolution réglementaire
 - Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
 - Le guichet unique : utilisation en direct
 - La terminologie utilisée à travers la réforme
 - La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
 - La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
 - Le formulaire commun DT DICT, Le récépissé commun et les délais à respecter
- La déclaration conjointe DT DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
 - Le constat contradictoire

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de découverte basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- Théorie et mises en situation adaptées au contexte et à l'expérience professionnelle de chacun
- Exposés Interactifs
- Alternance d'apports théoriques, d'exposés illustrés, d'études de cas et d'exemples de questions issues du guide technique
- 1 livret pédagogique par stagiaire
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative

Contenu (suite)

Le guide technique de la réforme

- Prescription du guide technique
 - Généralités sur les réseaux, Les réseaux électriques, les réseaux gaz
 - Le marquage-piquetage
 - Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre
 - Les endommagements des réseaux, comment se comporter ?
 - Les opérations de localisation, les investigations complémentaires
 - Les clauses techniques et financières
- Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final encadrant



Validation

L'examen fait l'objet d'une séance particulière